

Un Centre ACER tourné vers l'avenir

L'article « Le chalumeau miracle existe-t-il? » paru dans l'édition du 31 mars de *La Terre de chez nous* pouvait laisser sous-entendre que notre financement n'est pas utilisé à des fins de recherche pratique pour les producteurs.

Or, c'est tout le contraire. Pour son fonctionnement, le Centre ACER compte non seulement sur le support du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) et du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF), mais aussi sur les mandats qui lui sont confiés par l'industrie dont les producteurs et leurs associations. Il est notamment prévu qu'en 2011 les contrats de l'industrie, dont les producteurs, repré-

senteront plus de 65 % des revenus du Centre ACER et de sa filiale.

La mesure de notre succès est donc directement empreinte des retombées de nos résultats de recherche dans le milieu. C'est la raison même de l'existence de l'organisme.

La recherche appliquée représente la vaste majorité de nos travaux de recherche. Nos interventions visent l'augmentation de la rentabilité des producteurs et productrices acéricoles ainsi que de l'industrie acéricole, et ce, dans une perspective de durabilité de la ressource et de la qualité du produit. [...]

Lorsque nous travaillons à forfait pour un équipementier, les mandats sont approuvés par l'exécutif du Centre ACER avant d'être entrepris. Cet exécutif est composé d'un représentant du MAPAQ, de la FPAQ et du

MRNF. Nous n'acceptons aucun projet qui associe notre rémunération aux ventes d'un produit ou qui exige l'exclusivité de nos services. Nos travaux garantissent l'accès pour l'industrie à de l'information de qualité et indépendante de toute pression. De plus, lorsque nous produisons un rapport de recherche, nous en divulguons clairement les sources de financement.

Avec ACER, les producteurs acéricoles profitent de la conclusion de travaux scientifiques rigoureux et indépendants. Pour en comprendre les avantages, il suffit de se rappeler l'époque où un producteur investissait sur un conseil pour se faire dire, quelques années plus tard, de tout changer à nouveau.

Arriver à des conclusions qui diminuent le risque d'affaires du produc-

teur demande des ressources qualifiées, de l'équipement, du temps et de l'espace. Il est ni possible, ni souhaitable, qu'un centre de recherche vérifie tous les produits ou idées qui circulent dans l'industrie. Certes, des essais sur le terrain à plus petite échelle et moins rigoureux sont utiles, mais demeurent exploratoires. Toute décision d'investissement qui s'en inspire est une décision d'affaires à très haut risque. Pour cette raison, le Centre ACER tend toujours la main aux producteurs, aux équipementiers, aux transformateurs et aux conseillers acéricoles pour unir nos forces dans le but d'améliorer la compétitivité de l'industrie acéricole du Québec.

Yves Bois, agr., M. Sc.

Directeur général

Centre ACER